Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

FF 2016
www.droitfederal.admin.ch
La version électronique
signée fait foi

Projet

Arrêté fédéral concernant l'octroi d'un crédit-cadre pour la poursuite de l'aide monétaire internationale

(Arrêté concernant l'aide monétaire, AAM)

Prorogation du …

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu le message du Conseil fédéral du 30 septembre 2016[1],
arrête:

I

L'arrêté du 11 mars 2013 sur l'aide monétaire[2] est modifié comme suit:

Art. 3, al. 2 et 3

[2] Il est valable jusqu'au 15 avril 2018.

[3] Il est prorogé jusqu'au 15 avril 2023.

II

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

1 FF **2016** 7813
2 FF **2013** 2585